

## ALPAGES

## Réfléchir à des projets régionaux

Sarah Deillon

La gestion de l'eau est un thème toujours plus d'actualité. Pour l'avenir, il y a une réflexion à mener sur la concrétisation de projets à l'échelle d'une région, au-delà des besoins agricoles.

Comme l'a indiqué le professeur Emmanuel Reynard de l'Université de Lausanne, il n'y a pas qu'un seul climat en Suisse mais une multitude de climats, induits par la topographie et les différences d'altitude. Ainsi, toutes les régions n'ont pas la même réaction face au réchauffement climatique. Sur la base de modèles, des prévisions ont été établies pour évaluer le réchauffement climatique à l'échelle globale, de l'Europe ou de la Suisse. Les indicateurs montrent tous que cela va continuer d'augmenter.

Lors du cours «Avenir de la ressource en eau dans un contexte de réchauffement climatique» qui s'est déroulé le 22 août au Châble (VS), il a bien été précisé qu'il fallait désormais prendre en compte le réchauffement climatique au niveau de la gestion des prairies et des alpages. Le professeur parle par exemple de changements quant à la répartition saisonnière de l'eau. On s'attend à plus d'eau dans les rivières sur la fin de l'hiver et au printemps avec la fonte des glaciers puis à moins d'eau sur l'été. Il y aurait aussi tendanciellement plus de précipitations en hiver et moins en été. «Ainsi, lorsque l'eau est là, il faut pouvoir la stocker. Il y en aura toujours mais peut-être plus au moment où on a l'habitude aujourd'hui de l'avoir», explique Emmanuel Reynard. Les effets



Le bassin de Moneyeu, d'une contenance de 15 000 m<sup>3</sup>, est un bon exemple d'utilisation partagée de l'eau.

S. DEILLON

ne se feront pas ressentir les années moyennes mais lors d'années sèches, la question de la compétition avec d'autres usages de l'eau pourra se poser. D'où l'importance de réfléchir davantage à des projets au niveau d'une région (au-delà de l'agriculture) pour trouver des solutions locales et adaptées au contexte.

## Plusieurs fonctions

Les participants ont pu prendre connaissance d'un projet régional, en allant visiter la retenue collinaire de Moneyeu. Il s'agit d'un bassin de 15 000 m<sup>3</sup> (3500 m<sup>3</sup>), situé à 1950 m d'altitude, sur les hauts de Bruson (VS). A l'origine de la création de ce bassin, on trouve Téléverbier et son intention d'enneiger superficiellement les pistes de Bruson. Les remontées mécaniques avaient besoin d'un réservoir d'eau

pour les mois d'hiver. La réflexion a rapidement été élargie à d'autres secteurs d'activité comme l'explique Stéphane Storelli, de la société Altis. Le réservoir sert aujourd'hui:

- de réserve d'eau pour la défense incendie du secteur en développement des Mayens de Bruson;
- de réserve d'eau pour l'irrigation du secteur des Mayens de Bruson;
- de bassin de stockage et de déstockage d'eau du complexe hydroélectrique des torrents de Bruson et Versegères;
- de bassin d'eau à «potabiliser» pour alimenter par pompage le futur restaurant du sommet de la Pasay.

Il est rempli par gravité au printemps puis, pendant l'hiver, par pompage des eaux en provenance des torrents de Versegères. Il faut environ

10 jours pour le remplir et 3 pour le vider. Sur un hiver, les remontées utilisent au maximum l'équivalent de trois bassins. Le premier doit être prêt début novembre. Cela fait maintenant cinq ans qu'il est en place et cela se passe très bien!

Il a fallu comptabiliser un investissement de 2 millions de francs pour l'étang et d'un million pour la canalisation et la station de pompage. Un budget conséquent mais qui répond à plusieurs problématiques régionales. Quant aux frais pour l'irrigation agricole, ils ont été intégrés au complexe, plutôt que de revenir à l'échelle d'une exploitation. Le bassin a été construit en une année. Le WWF aurait souhaité qu'il y ait un aménagement pour les batraciens et insectes à l'intérieur mais ce n'est pas idéal pour le pompage. Un second étang a donc été créé à côté.



Samuel Terrettaz, exploitant à Sembrancher (VS).

S. DEILLON



Les tuyaux de l'alpage du Larzay, à même le sol.

S. DEILLON

## Alpage du Larzay

Samuel Terrettaz, éleveur à Sembrancher, exploite depuis 2012 l'alpage du Larzay, propriété de la Bourgeoisie de Sembrancher. Cette année, il s'occupe de 80 vaches Hérens, 15 génisses et 17 veaux. La durée moyenne d'estivage est de 113 jours. Les pâturages se situent entre 1400 et 2050 mètres d'altitude et il n'y a pas de sources sur l'alpage.

Ainsi, après la fonte des neiges, il n'y a pratiquement plus d'approvisionnement en eau. Dans le cadre du projet PASTO, une réflexion a été menée pour améliorer la situation, notamment sur les hauts du pâturage (plus de 1900 mètres). En 2012, la Bourgeoisie a pris en charge l'installation de 1,5 km

de conduites. Les années suivantes, l'exploitant a ajouté à ses frais 1,5 km supplémentaire. L'eau provient d'une buvette à 2155 mètres. Elle est pompée depuis l'alpage de Moay sur la commune d'Orsières. Pour une question de coûts, les tuyaux ne pouvaient pas être enterrés. Pour que l'approvisionnement en eau soit considéré comme étant optimal, Samuel Terrettaz estime qu'il faudrait environ trois kilomètres supplémentaires de conduites à investir rapidement. De quoi gagner du temps et de l'énergie en évitant de devoir déplacer des conduites et des bassins, parfois juste pour quelques heures par jour.

SD

## ASSEMBLÉE DU SAB

## Les régions de montagne sont à nouveau définies

Sarah Deillon

L'Office fédéral de la statistique et le SAB ont travaillé ensemble à l'élaboration d'une nouvelle définition des régions de montagne, une étape importante pour l'association.

L'assemblée générale du Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB), qui s'est tenue le 29 août aux Diablerets (VD), a été l'occasion pour la présidente Christine Bulliard-Marbach de revenir sur l'année 2018. Pour les 75 ans du SAB, de nombreux événements ont été organisés sur toute l'année. «Nous avons atteint nos objectifs, soit être à nouveau présents dans la presse et avoir pu mettre en évidence les besoins des régions de montagne», s'est réjouie la conseillère nationale. Après 75 ans, la question s'est posée de changer le nom et de moderniser le logo. Pour l'un ou pour l'autre, les sondés n'ont pas indiqué une réelle volonté de changement.

## Cartographie à jour

Thomas Egger a annoncé avec satisfaction la sortie, ce même jour, d'une nouvelle définition relative aux régions de montagne, publiée par l'Office fédéral de la statistique. «Elle est fondée sur une combinaison de limites communales et de facteurs topographiques», explique le directeur. Sont considérées comme étant des zones de montagne les régions situées à plus de 800 m, ainsi que les pentes abruptes à moins de 800 m. Un deuxième critère concerne les communes. «Une commune est rattachée aux régions de montagne si plus de 50% de sa superficie est définie comme telle.» Finalement, ils se sont basés sur l'homogénéité d'un périmètre (pas d'enclaves). Cela permet de dire que les régions de montagne recouvrent 71% du territoire national, comprennent 25% de la population et 22% des emplois. Cette définition avait disparu en 2008 avec l'introduction de la nouvelle politique régionale de la Confédération. Thomas Egger tient toutefois à préciser que cette délimitation statis-

tique n'a aucun lien avec les instruments de financement fédéraux. «Mais c'est important pour nous, pour voir déjà ce que nous défendons.»

## Positions futures

Pour l'avenir, Thomas Egger évoque la votation sur la révision de la Loi sur la chasse, les votations sur les pesticides, les loyers abordables, la modification de la Loi sur les résidences secondaires, la révision de la LAT ou encore la prochaine politique agricole.

L'assemblée générale s'est terminée par un débat sur l'avenir de l'agriculture de montagne, auquel ont pris part Christine Bulliard-Marbach, Simon Hasler de l'OFAG et Sarah Pearson Perret de Pro Natura Suisse. Le SAB s'est engagé à renforcer l'agriculture de montagne, en soutenant par exemple l'introduction d'une contribution de base pour les exploitations, en particulier pour celles de petite taille. Et il rejette toute nouvelle mesure jugée trop restrictive, notamment les initiatives qui touchent à l'usage de pesticides.



Christine Bulliard-Marbach, présidente.

S. DEILLON



Thomas Egger, directeur du SAB.

S. DEILLON



Thomas Kadelbach, collaborateur scientifique.

S. DEILLON

## Nouvelle vision à l'horizon 2035

Le Groupement suisse pour les régions de montagne a présenté sa nouvelle vision. «Une vision c'est une idée et les idées changent parfois mais il s'agit de la tendance de base que l'on veut donner à notre association», a précisé Christine Bulliard-Marbach.

«Les régions de montagne, malgré leur diversité, leurs spécificités régionales et leurs potentiels spécifiques, doivent faire face à des défis communs», relève le SAB qui a listé les développements prévisibles à venir. «L'évolution démographique, le changement climatique, la mondialisation, l'individualisation, la numérisation sont quelques exemples», explique

Thomas Kadelbach, collaborateur du SAB, qui a travaillé sur cette vision. Selon la région et les conditions locales, les impacts vont fluctuer. L'objectif pour l'association est d'anticiper ces phénomènes et d'exploiter les potentiels existants.

## Du potentiel

La période analysée s'étend jusqu'en 2035. «Ces quinze prochaines années, les régions de montagne resteront des espaces attrayants pour y vivre, y travailler et s'y détendre», conclut le rapport.

Les responsables du SAB estiment que les régions de montagne et l'espace rural disposent d'une qualité de vie

élevée et peuvent compter sur des secteurs économiques prometteurs. Ils pensent que la numérisation est un aspect important du développement puisqu'elle permet de «surmonter des barrières spatiales» et d'améliorer l'attractivité d'une région. Le SAB encourage la coopération régionale afin de maintenir des services de qualité (transports, communication). Quant au réchauffement climatique qui touche de nombreuses zones, il faut en tenir compte et chercher le positif, notamment pour le tourisme qui doit adapter son offre. En exemple, la prolongation de la saison estivale qui crée de nouvelles opportunités.

SD